

Conseil scientifique - Formation restreinte
Mardi 12 mai 2026, 12 h-13 h
Compte rendu

Présents : Jean d'Aspremont, Jérôme Aust, Pierre Cahuc, Hélène Combes, Florence Faucher, Marion Fontaine, Olivier Godechot, Emiliano Grossman, Florence Haegel, Julie Klein, Kevin Mellet, Sylvain Parasie, Eduardo Perez, Guillaume Piketty, Paul-André Rosental, Anne Revillard, Guillaume Tusseau, David Todd.

Absents ou excusés : Soraya Amrani Mekki (procuration à Guillaume Tusseau), Kevin Arceneaux, Stéphanie Balme, Carlo Barone, Julia Cagé, Alain Chatriot, Marie-Emmanuelle Chessel, Sophie Dubuisson-Quellier (procuration à Florence Faucher), Émeric Henry (procuration à Pierre Cahuc), Isabelle Méjean, Giacomo Parrinello, Xavier Ragot, Anne-Solenne de Roux, Francesco Saraceno, Réjane Sénac (procuration à Florence Faucher), Luis Vassy, Dina Waked (procuration à Guillaume Tusseau).

Assistent à la réunion : Bénédicte Barbé, Antonin Schiera, Sabrina Tonetti.

Florence Haegel ouvre la séance à 12 h 04. La séance est réservée aux membres de rang A.

1/ Validation du compte rendu des séances du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 24 février 2026 et le 31 mars 2026

Le Conseil valide à l'unanimité le compte rendu des séances du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 24 février 2026 et le 31 mars 2026.

2/ Avis sur les candidatures étrangères en vue du recrutement d'un professeur ou d'une professeure des universités (poste public) en histoire, profil Histoire politique de l'Europe depuis 1945

Florence Haegel rappelle que cette séance additionnelle est principalement motivée par la nécessité de rendre un avis sur la validité de différentes candidatures étrangères dans le cadre du recrutement sur deux postes de professeur ou professeure des

universités, pour ce point de l'ordre du jour et le suivant. Comme ces candidats ne disposent pas d'une HDR, c'est au Conseil scientifique qu'il appartient de déterminer s'ils sont éligibles à ce poste, s'ils considèrent qu'ils ont un dossier au moins équivalent à celui d'un maître de conférence avec une HDR.

Guillaume Piketty présente les différentes candidatures et l'avis rendu à chaque fois par deux membres différents du comité de sélection, un interne et un externe. Il indique que les trois critères d'appréciation des dossiers ont été :

- Le dossier de publication, notamment la présence d'au moins deux monographies ;
- L'expérience pédagogique et administrative ;
- Le poste actuellement occupé en université par le candidat ou la candidate.

Pour ce premier poste, le comité a reçu 17 candidatures, dont onze recevables administrativement. Sur ces onze candidatures recevables, cinq émanent de candidats étrangers, et ce sont ces cinq candidatures sur lesquelles doit se prononcer le Conseil.

Melissa Byrnes est *professor of Modern European and World History* à la Southwestern University au Texas, un établissement de type *liberal arts college*. Elle a bien été *assistant professor* puis *associate professor* et est désormais *full professor*. Elle a publié un livre de recherche, co-édité un ouvrage collectif, elle compte un nombre substantiel d'articles de recherche publiés, et elle fait état d'une deuxième monographie en cours de rédaction, consacrée aux mobilisation *grassroots* pour les droits humains, dans une approche d'histoire locale et transnationale. Les deux rapporteurs estiment chacun au vu du poste qu'elle occupe en université, résultat d'un parcours académique déjà accompli, de l'ancienneté de son expérience pédagogique et administrative et de ses publications, malgré l'absence formelle d'une seconde monographie individuelle, qu'elle devrait avoir droit à une dispense de qualification lui permettant de poursuivre son parcours de candidature.

Rosario Forlenza est *associate professor* en science politique à la LUISS (Rome) depuis 2022, après une thèse d'histoire en 2007, qui a été publiée. Il compte aussi une deuxième monographie individuelle en 2019, plus une autre co-écrite avec Bjørn Thomassen, toutes deux chez Oxford University Press, d'autres livres liés à l'histoire politique italienne (en italien et en anglais) et un dossier fourni d'articles pour d'excellentes revues internationales. La proposition des deux rapporteurs est, au vu du poste qu'il occupe, de son expérience et de ses nombreuses publications, que le Conseil lui accorde la dispense de qualification.

Patricia Hertel a soutenu sa thèse à Fribourg (Suisse) en 2011, puis l'a publiée, elle a présenté une HDR consacrée aux relations entre les démocraties de l'Ouest et les régimes totalitaires espagnol et portugais entre les années 40 et 70, HDR également publiée. Elle est aujourd'hui *Privatdozentin* à l'Université de Bâle, après avoir enseigné dans plusieurs universités suisses et allemandes. Les deux rapporteurs considèrent que ce dossier scientifique correspond aux normes de l'HDR française et proposent donc la dispense.

Grace Ballor a soutenu son doctorat en histoire à UCLA en 2018, publiant ensuite le manuscrit de sa thèse chez Cambridge University Press. Elle travaille sur l'histoire de l'intégration européenne, l'histoire du capitalisme et l'histoire du climat. Ses recherches font l'objet d'un certain nombre de publications dans des revues internationales de grande qualité. Elle a aussi une forte expérience internationale, et a été recrutée comme *assistant professor* à la Bocconi en 2021. On peut estimer qu'elle est au milieu de sa période de *tenure track*. Dans ces conditions, les deux rapporteurs estiment que même si ce dossier est très riche, il ne permet pas une dispense d'HDR ; les deux avis sont donc négatifs.

Matt Myers a soutenu sa thèse en décembre 2020 à Oxford et y occupe depuis un poste de *lecturer*. Il a publié sa thèse, une monographie, chez Oxford University Press, et avant cela il avait aussi publié un livre militant, d'histoire orale. Il a une certaine expérience d'enseignement. Les deux rapporteurs considèrent qu'il s'agit d'une candidature très prometteuse, mais qui ne permet pas une dispense d'HDR ; les deux avis sont négatifs.

Florence Haegel, en l'absence d'interventions, propose de passer aux votes à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent, à l'unanimité des membres présents et représentés la dispense de qualification pour la candidature de Mélissa Byrnes.

Les membres du Conseil scientifique approuvent, à l'unanimité des membres présents et représentés la dispense de qualification pour la candidature de Rosario Forlenza.

Les membres du Conseil scientifique approuvent, à l'unanimité des membres présents et représentés la dispense de qualification pour la candidature de Patricia Hertel.

Les membres du Conseil scientifique rendent, à la majorité des membres présents et représentés, un avis négatif sur la dispense de qualification pour la candidature de Grace Ballor.

Les membres du Conseil scientifique rendent, à l'unanimité des membres présents et représentés, un avis négatif sur la dispense de qualification pour la candidature de Matt Myers.

3/ Avis sur les candidatures étrangères en vue du recrutement d'un professeur ou d'une professeure des universités (poste public) en histoire de l'art, profil Histoire politique de l'art à l'époque contemporaine, XIX^{ème} – XXI^{ème} siècle

Guillaume Piketty fait état pour ce poste de huit candidatures reçues, dont six recevables administrativement. Il y a deux situations demandant l'avis du Conseil.

Václav Janošík est un candidat tchèque, qui a soutenu son doctorat à Prague en 2014 et qui occupe depuis 2024 un poste de professeur assistant à la faculté des arts de l'Université Jan Evangelista Purkinje, qui est une université de taille moyenne en République tchèque. Il a effectué des résidences académiques et de recherche dans un certain nombre d'universités et de centres artistiques au Royaume-Uni, en Inde ou aux

États-Unis. Il compte cinq monographies publiées en son nom propre et sept ouvrages collectifs. Les deux rapporteurs ont considéré que son dossier est très clairement l'équivalent de celui d'un maître de conférences habilité à diriger des recherches, et proposent de lui accorder une dispense d'HDR, pour qu'il puisse poursuivre son parcours de candidature.

Deborah Whitehall a soutenu sa thèse de doctorat en philosophie, *Hannah Arendt and the Turn to Life in International Law*, en 2014 à l'Université de Melbourne. Elle annonce la publication de cette thèse par Oxford University Press en 2026. Son CV ne comporte aucune autre monographie. Elle a publié 14 articles et chapitres d'ouvrages collectifs, mais ces textes relèvent essentiellement de l'*International Law* ou découlent de sa thèse. Elle a enfin été *lecturer* à la Faculty of Law de Monash University entre 2014 et 2017, à la Sydney Law School de l'Université de Sydney entre 2017 et 2020, et *Research Fellow* à l'Université de Melbourne entre 2020 et 2023, mais elle n'occupe depuis plus de poste académique. De ce fait, les rapporteurs émettent un avis négatif.

Florence Haegel, en l'absence d'interventions, propose de passer aux votes à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent, à l'unanimité des membres présents et représentés la dispense de qualification pour la candidature de Václav Janošík.

Les membres du Conseil scientifique rendent, à l'unanimité des membres présents et représentés, un avis négatif sur la dispense de qualification pour la candidature de Deborah Whitehall.

4/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Simon Briole

Olivier Godechot fait le point sur le dossier de Simon Briole, qui présente un projet d'habilitation à diriger des recherches, avec Julia Cagé comme garante. Simon Briole est un économiste qui a obtenu son doctorat à la Paris School of Economics sous la direction d'Éric Maurin en 2019. Il a ensuite effectué deux post-docs, avant d'obtenir une chaire de professeur junior à l'Université de Montpellier en 2023. Depuis son doctorat, il a publié huit articles dans des revues à comité de lecture, dont *American Economic Journal : Economic Policy*, *Labour Economics* et *European Economic Review*. Il a aussi obtenu de nombreux financements, dont une ANR. Son projet d'habilitation, *Inequalities over the Life Cycle: Education, Labor Markets, and Environmental Risks*, relève plutôt de l'habilitation sur travaux. Il comporte quatre articles déjà publiés, un article en révision pour *American Economic Journal : Economic Policy* et quatre documents de travail inédits, dont un écrit en collaboration avec Julia Cagé. Ces articles et travaux sont très variés, réunis toutefois par une thématique, celle des mécanismes amplificateurs des inégalités et du rôle des politiques publiques chargées de les réduire. Simon Briole étudie notamment les conséquences des inégalités en matière d'éducation sur la formation des opinions et sur la qualité de l'engagement civique, les inégalités environnementales et de santé et les inégalités sur le marché du travail.

Julia Cagé est extrêmement positive dans sa lettre de soutien, et Olivier Godechot exprime lui-même un avis très favorable.

Florence Haegel, en l'absence d'interventions, propose de passer au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent, à l'unanimité des membres présents et représentés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Simon Briole.

5/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Florence Brisset-Foucault

Hélène Combes aborde la demande d'inscription en HDR de Florence Brisset-Foucault, pour laquelle Sandrine Lefranc s'est portée garante. Florence Brisset-Foucault a mené à bien une thèse en science politique à Paris 1 et a tiré de cette thèse un ouvrage sur un objet original, les *talk-shows* à la radio en Afrique. Après une première publication aux presses de l'Université de l'Ohio en 2019, le livre a été republié en 2023, faisant aussi l'objet de nombreuses recensions et d'un prix. Le profil de la candidate se situe à la croisée de la sociologie des médias et de la sociologie politique. Après sa thèse, elle a fait un post-doctorat à Cambridge pendant deux ans, puis a été recrutée comme maître de conférence en science politique à Paris 1, où elle a été pendant plusieurs années responsable du master de politique africaine. Elle s'est inscrite dans de nombreux projets nationaux, européens et internationaux, participant notamment dans une ANR dirigée par un collègue du CERI, Richard Banégas, sur la vie sociale des papiers d'identité en Afrique. Florence Brisset-Foucault est une africaniste avec une forte visibilité sur la scène de la science politique française, aussi bien du point de vue des publications que de son insertion institutionnelle. Ses publications comptent ainsi un ouvrage, un autre co-dirigé, deux numéros de revue, dix chapitres d'ouvrage et 14 articles dans des revues à comité de lecture, essentiellement en anglais. Et en tant que maîtresse de conférence et directrice du master de politique africaine, elle a encadré un très grand nombre de mémoires.

Le mémoire que Florence Brisset-Foucault propose pour son inscription en HDR s'intitule *Qu'est-ce qu'un changement de régime ?* Elle entend s'intéresser aux échos sociaux de la chute d'Idi Amin Dada en Ouganda en 1979 et 1980. Elle soumet dans le dossier l'introduction de cette HDR, où l'on peut constater sa très bonne maîtrise des débats de la sociologie des sciences politiques et de la transitologie, un thème dont la critique en France est relativement éculée. Son approche est décalée et originale : elle propose de s'intéresser à une sociologie de l'après pour comprendre les recompositions sociales et politiques au travers de l'analyse des effets sociaux des changements brutaux de régime. Pour ce faire, elle noue un dialogue pluridisciplinaire avec les historiens, notamment Malika Rahal autour de son ouvrage *Algérie 1962*, mais aussi avec des éléments provenant de sa formation en sociologie des médias sur la question de la réception des changements. Elle s'efforce en effet de comprendre dans les imaginaires sociaux les possibles, ce qui la rapproche d'historiens comme Quentin Deluermoz. Cette étude s'appuie sur une enquête de terrain, avec des entretiens

biographiques et des archives minutieuses sur l'exemple de l'Ouganda (aujourd'hui d'accès difficile).

L'introduction de cette HDR souligne bien l'ampleur théorique de la question : le terrain est l'Ouganda, mais la question traitée dépasse largement le cas de ce pays et souhaite apporter un regard assez original dans le contexte de la science politique française sur la question des changements de régime. Il y a en effet cette dimension pluridisciplinaire, notamment l'aspect de la réception sociale du changement. Hélène Combes conclut que son avis est très favorable.

Florence Haegel, en l'absence d'interventions, propose de passer au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent, à l'unanimité des membres présents et représentés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Florence Brisset-Foucault.